



Les grands principes du budget communal

Durée : 1 jour
(7 heures)

Effectif : jusqu'à 20
personnes

Coût : Fonction de la
strate de population
des élus ou DIF

Le tarif comprend la
préparation, l'adaptation
des supports aux besoins,
le suivi de la formation.

Précisions et modalités
d'animation :
Chaque étape est
l'occasion d'échanges
entre les participants
et le formateur. Cette
formation introductive sur
les éléments budgétaires
se vaudra concrète par
les exemples pratiques
développés.

Complément adéquat :
La gestion de la dette,
des emprunts et de la
fiscalité locale

Intervenant·e·s :
Administrateur territorial
Directeur général des
services
Directeur des finances

DESCRIPTIF DE LA FORMATION

Mettre en œuvre un programme politique dans les collectivités locales se traduit nécessairement par l'inscription, le vote et l'exécution d'un budget. Les élus doivent chaque année s'exprimer au sein de l'assemblée délibérante sur les orientations et sur le document budgétaire. Comprendre le processus et la construction des documents élaborés permet aux élus de maîtriser une donnée sensible dans la conduite des projets locaux.

OBJECTIFS

- Comprendre le rôle central du budget des collectivités territoriales
- Appréhender les grands principes de l'élaboration des budgets locaux
- Savoir lire et exploiter politiquement un document budgétaire

PROGRAMME DE LA FORMATION

Les différentes composantes d'un budget

Élaboration d'un budget communal